



Assemblée générale

Distr. limitée
4 novembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 14 de l'ordre du jour

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Ouganda, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie :
projet de résolution

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Additif

Ajouter les pays dont les noms suivent à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Andorre, Angola, Arménie, Bélarus, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Costa Rica, ex-République yougoslave de Macédoine, Guatemala, Inde, Kazakhstan, Kenya, Liechtenstein, Maurice, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République centrafricaine, République de Moldova, Slovaquie, Soudan, Thaïlande, Ukraine, Uruguay et Venezuela.

